AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C4642
AV3234

28 octobre 2020

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique (article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

INGENICO

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Morgan Stanley France S.A.*	achat le 23/10/2020 vente le 23/10/2020 achat le 26/10/2020 vente le 26/10/2020	256 062 actions 20 989 actions 21 226 actions 16 483 actions code FR0000125346	132,48 132,50 127,46 128,11	3 345 712 actions et droits de vote 3 350 455 actions et droits de vote
	vente le 23/10/2020 achat le 23/10/2020 vente le 26/10/2020 achat le 26/10/2020	256 062 equity swaps 20 989 equity swaps 21 226 equity swaps 16 483 equity swaps code FR0000125346	132,48 132,50 127,46 128,11	- 3 346 777 equity swap** - 3 351 520 equity swap**

* Contrôlée par la société Morgan Stanley.
** « *Equity swaps* » à règlement en espèce portant sur autant d'actions WORLDLINE arrivant à échéance entre le 12 mars 2021 et 17 janvier 2025.

La société Morgan Stanley a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Morgan Stanley a acquis des actions INGENICO principalement comme couverture pour les produits dérivés destinés à ses clients. L'objectif de l'investissement n'est pas de mettre en œuvre des objectifs stratégiques ni de modifier sensiblement la structure du capital d'INGENICO. Aucune des entités de Morgan Stanley n'a l'intention d'influencer la composition du conseil d'administration, de direction ou de surveillance d'INGENICO.

Morgan Stanley a apporté la majorité de sa participation à l'offre et pourrait apporter d'autres actions à l'avenir.

Morgan Stanley peut continuer à acheter et à vendre des actions INGENICO conformément à sa stratégie commerciale générale qui consiste à faciliter l'activité des clients. »